


District électoral numéro 8

En partant d'un point situé à la rencontre de la limite sud-est de l'emplacement sis au 2699 de la 1^{re} Avenue et de la rivière Chaudière, cette rivière, la limite municipale, le prolongement de la 27^e Rue excluant la 22^e Avenue, la 27^e Rue, la 10^e Avenue, la 27^e Rue, la limite sud-est de l'emplacement sis au 2699 de la 1^{re} Avenue jusqu'au point de départ.

Dessiné par: F.Tardif tech.	Approuvé par: J. McCollough	Échelle: Aucune	Date: 10-09-09
		Titre: DISTRICT #8	
Dossier:		Dessin: district- électoraux	Feuille: